



PUBLIER IMMEDIATEMENT
MARDI, LE 30 JUILLET 1963.

A.42

M. Rafaël Urdaneta de la Tour a présenté ses lettres de créance en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Mexique au gouverneur général suppléant, M. Wilfred Judson, juge puîné de la Cour suprême du Canada. La cérémonie a eu lieu à la Cour suprême. Le chef du protocole, M. Henry F. Davis, a présenté l'ambassadeur au gouverneur général suppléant.

M. A.J. Pick, chef de la Division de l'Amérique latine au ministère des Affaires extérieures, et le colonel A.G. Cherrier, secrétaire adjoint du gouverneur général, assistaient à cette occasion M. Judson.

L'ambassadeur était accompagné des membres de l'ambassade dont les noms suivent:

M. Nicolas Graham Gurria, conseiller

M^{me} Mercedes Cabrera, troisième secrétaire.

M. Urdaneta de la Tour est âgé de 54 ans. Il est entré aux Affaires étrangères du Mexique en 1926 et a été consul de carrière à la Nouvelle-Orléans, à Montréal, à Brême et à Saint-Louis (Missouri). Il a exercé les fonctions de secrétaire d'ambassade et de conseiller à Buenos Aires, à Santiago, à San José et à Rio de Janeiro. Il a été nommé ministre à Lisbonne en 1958 et ambassadeur à Panama en 1959.

M. Urdaneta de la Tour est marié.